

PRIX DES TOURTERELLES

5ème(P/ 3464), Classe 4 — 24/09/2023 14h15, LA MARTINIQUE

PLAT, 1.400 meters, Corde à GAUCHE, Terrain TR SOUPLE (3,8)

6.800 (3.400, 1.360, 1.020, 680, 340)

ARRIVEE OFFICIELLE: 9 Engagés. 8 Partants Définitifs. 1 Non-Partant. - PMH -

Temps du 1er : 1.28.50 (Redk : 1. 3.21)

COURSE A COND. QUALIF. HP

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 55 k. **Poids : 3 ans, 55 k. ; 4 ans et au-dessus, 56.5 k.**

Surcharges accumulées et limitées à 7 k. pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 3.000 depuis le 1er juillet de l'année dernière inclus.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

=====> ATTENTION: CONDITIONS MODIFIEES =====

Décisions des commissaires

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop. Les Commissaires, après avoir entendu le jockey Stéphane LADJADJ en ses explications, ne l'ont pas autorisé à se mettre en selle, ce dernier s'étant présenté à la pesée avant la réunion à un taux d'alcoolémie supérieur à la limite autorisée. En conséquence, la jument CIGALA a été déclarée non partante par son entraîneur, aucun jockey n'étant disponible. Pour ce motif, les Commissaires ont transmis le dossier à la Commission médicale de France Galop. La pouliche ANTIGUA a subi un prélèvement biologique.

Informations

Conformément aux dispositions de l'article 196 du Code des Courses au Galop, les résultats des courses sont publiés sous réserve des modifications qui y seraient éventuellement apportées, à la suite de réclamations, d'appels ou d'une décision prise par les Commissaires de France Galop en application dudit code.

Place Cheval	N° Père/Mère	Écart au précédent	Couleurs	Propriétaire	Entraîneur	Dép./Pays Ent.	Jockey	Poids Gain	Prim. Prim.	Suppl. Equipement(s)	Écurie	Éleveurs prop. elev.
--------------	--------------	--------------------	----------	--------------	------------	-------------------	--------	------------	-------------	----------------------	--------	----------------------

1	<u>ANTIGUA F.PS. 4 A.</u>	05	Par: MACHUCAMBO et ALADDIN'S ANGEL (KENDARGENT)	(Corde:05)		MR JEAN- CLAUDE SOUKAI	JC. SOUKAI	971	JEREMY MOISAN	57,5 kg (57 kg)	3.400 1.757 670	NNL	SUC. Y. SEYDOUX DE CLAUSONNE,MME L. LOUIS
2	<u>L'INTREPIDE PIETRA F.PS. 3 A.</u>	08	Par: PEDRO THE GREAT et SENSUELLE (TIGER HILL)	1.5 (Corde:09)		MME ANGELA THIBAUT	MME A. THIBAUT	972	YOANN BABOT	57,5 kg (55,5 kg)	1.360 1.022 309	ONL	MME A. THIBAUT
3	<u>ARTISTIC GLORY F.PS. 5 A.</u>	03	Par: OLYMPIC GLORY et ARTISTIC LIGHT (FANTASTIC LIGHT)	2.5 (Corde:06)		MR JEAN- CLAUDE CAZAKO	JC. CAZAKO	971	JEAN- BAPTISTE VIGIE	58,5 kg (58 kg)	1.020 527 201	NNL	SUC. M. JARLAN
4	<u>BUDDY CHOP H.PS. 6 A.</u>	01	Par: VALE OF YORK et BAKEA CHOPE (DEPORTIVO)	9.L (Corde:02)		MR FRANCOIS BORDERIEUX	F. BORDERIEUX	971	MR ISIDORE BOUAZIZ	61 kg (60,5 kg)	680 287 125	ANN	A. CHOPARD
5	<u>TI MANZELLE RISK F.PS. 3 A.</u>	07	Par: BANYAN TREE et ONLY YOU (COUNTRY REEL)	1.L (Corde:04)		MR HUGUES JEAN LOUIS	H. JEAN LOUIS	972	ANTHONY BERNARD	56 kg (55,5 kg)	340 255 77	NNL	H. JEAN LOUIS
6	<u>RICHAUNERADOXE M.PS. 5 A.</u>	06	Par: BROOX et KARENINA (KAHYASI)	4.5 (Corde:07)		MR YOHAN PENELOPE	Y. PENELOPE	972	CEDRIC REYNAUD	57,5 kg (56,5 kg)		NNL	G. ZIE

7	BAGOKEN F.PS. 4 A.	02 Par: GOKEN et BAKOURA (KOUROUN)	3.5 (Corde:03)		MR ANDRE JACOBY-KOALY	A. JACOBY-KOALY	971	KYLIAN CAKIN	60,5 kg (60 kg)	NNL	P. LAMY
8	BRIDEGO BRIDGE H.PS. 8 A.	04 Par: LITERATO et PERSPICACE (SAGACITY)	4.5 (Corde:08)		MR RICHARD MERLO	R. MERLO	971	FRANCK TORRALBA	58 kg (57,5 kg)	NNN	MME B. POULVE
NP	CIGALA	09 ENGAGEMENT NUL								NNN	